

**AVIS PUBLIC
DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE:

Lors de la séance ordinaire du Conseil municipal du Canton de Harrington, lundi 13 mars 2023 à 19h00, au Centre communautaire de Lost River, situé au 2811, Route 327 à Harrington, le conseil municipal statuera sur deux demandes de dérogation mineure suivantes.

1. Immeuble visée : 3, chemin du Chardon – Lot 6 068 987 – Nature et effet de la demande :

Cette demande vise à permettre la construction d'un garage détaché lequel comprend un sous-sol tandis que l'article 4.1.6 du règlement de zonage 192-2012 prohibe la construction d'un sous-sol pour un bâtiment accessoire.

2. Immeuble visée : 15, 4^e avenue – Lot 6 068 681 – Nature et effet de la demande

Cette demande vise à permettre la construction d'un abri pour automobile attenant au bâtiment principal qui serait situé à une distance de 0,92 mètres de la ligne de lot latérale au lieu de 3 mètres, tel que prescrit à l'article 3.2.2 du règlement de zonage numéro 192-2012.

Au cours de cette assemblée, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Harrington ce 22^e jour du mois de février de l'an deux mille vingt-trois.



France Bellefleur, CPA, CA
Directrice générale et greffière-trésorière